



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 594-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 594 RÉGISSANT LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU AFIN D'INCLURE LES NOUVEAUX USAGES RÉSIDENTIELS DESSERVIS PARMIS LES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS CIBLÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 3 avril 2024, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 594-1 ayant pour objectif de modifier le règlement numéro 594 régissant la fourniture, l'installation, l'utilisation et l'entretien des compteurs d'eau afin d'inclure les nouveaux usages résidentiels desservis parmi les immeubles résidentiels ciblés sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 22^e jour du mois d'avril 2024.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier